



Séminaire de rentrée des personnels de l'INSPE

25 août 2025

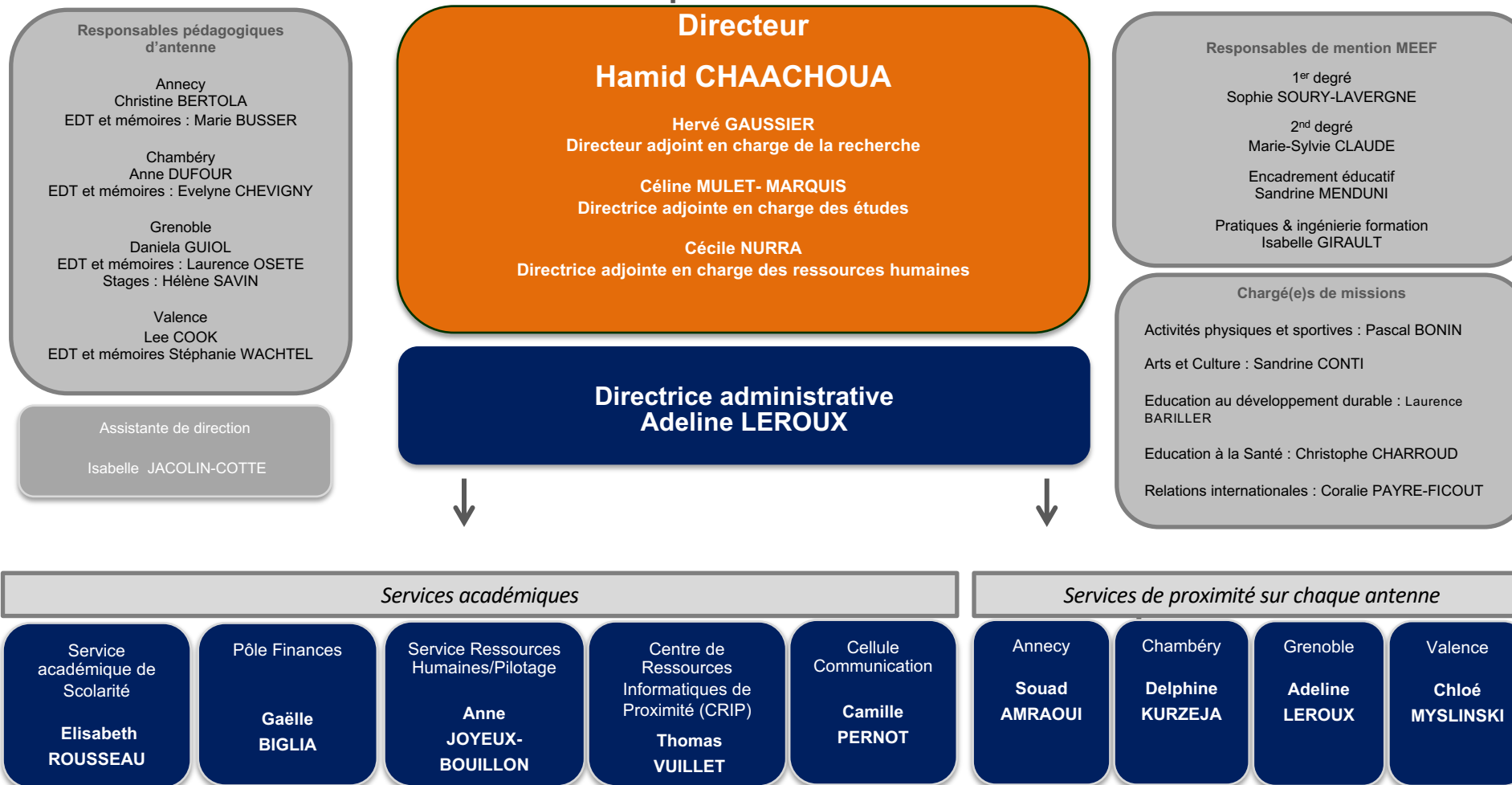
- Mot de bienvenue
- Le fonctionnement à l'INSPE :
 - Organigramme
 - La diffusion des informations à l'INSPE
 - Les ordres de missions
 - Les crédits pédagogiques
- La formation en 2025 – 2026
- La réforme de la formation initiale des enseignants et CPE
 - Les points d'actualité
 - Information RH
- Dispositif de Signalement des Violences sexistes et sexuelles, Discriminations et Harcèlement de l'UGA

Le fonctionnement à l'INSPÉ

Organigramme des services administratifs et techniques

INSPE de l'académie de Grenoble

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation



► Service ressources humaines & pilotage - Grenoble

➤ Responsable du service : Anne Joyeux Bouillon



- Pôle Ressources humaines

- Responsable du pôle : Sandrine Bouchard

- Isabelle Calzavara
- Nathaniel Winter

- Pôle fonctionnel – applicatifs / Projets - initiatives et développement - SI

- Responsable du pôle : Corrado Sutor

- Dylan Foulis
- Selin Akyildiz

► Centre de ressources informatiques de proximité - CRIP

➤ Responsable du service : Thomas Vuillet

- Informatique
 - Matthieu Bert
 - Quentin Bouchon
- Audiovisuel
 - Fabrice Sandre



► Pôle Finance

➤ Responsable du service : Gaëlle Biglia



- Marine Croset

gestion financière des relations internationales, FOF, recherche, CREST, achat pédagogique

- Marie-Frédérique Di-Raffaele

mission arts et culture, activités physiques et sportives, ESPER, Education à la santé, Informatique

► Pôle Communication

➤ Responsable : Camille Pernot



► Service académique de scolarité

➤ Responsable du service : Elisabeth Rousseau

- Responsable fonctionnelle en charge du MEEF PIF, FC
- Responsable des applicatifs de scolarité
 - Frédérique Neau
- Responsable fonctionnelle en charge du MEEF Premier Degré
 - Adeline Orange
- Responsable fonctionnelle en charge du MEEF SD et EE
- Responsable des outils de communication sur le périmètre formation
 - Séverine Galbrun
- Gestion des relations internationales
 - Virginie Menini
 - Ameline Sternenberg
- Gestion des étudiants à besoin spécifiques
 - Emilie Le Lann



► Antenne d'Annecy

➤ Responsable administrative : Souad Amraoui

- Master MEEF Premier Degré & DIU professeur des écoles
 - Virginie Menini
- Finances
 - Souad Amraoui
- Assistante de prévention
 - Souad Amraoui
- SIAP/Sécurité
 - Thierry Picco



► Antenne de Chambéry

- Responsable administrative : Delphine Kurzeja
 - MEEF Premier Degré & DIU professeur des écoles
 - Véronique Cortes : master 1
 - Ameline Sternenberg : master 2 & DIU
 - MEEF Second Degré & DIU second degré
 - Ilana Duric : master 1&2
 - Nelly Linsart : DIU
 - Finances
 - Delphine Kurzeja
 - Patrimoine
 - Thierry Picco
 - *En cours de recrutement*
 - SSIAP/Sécurité
 - Thierry Picco



► Antenne de Valence

➤ Responsable administrative : Chloé Myslinski

- Master MEEF Premier Degré & DIU professeur des écoles
 - Marie-Hélène Vazquez : master 1
 - Audrey Martinelli : master 2 et DIU
- Finances
 - Yolande Segui de Carreras
- Patrimoine / Assistant de prévention
 - Brice Jacquin



► Antenne de Grenoble

➤ Responsable administrative : Adeline Leroux

- Assistante de direction : Isabelle Jacolin
- Accueil : Monia Jallali
- Scolarité de Grenoble : Elisabeth Rousseau
 - MEEF Premier Degré & DIU professeur des écoles
 - Hélène Monnet : master 1
 - Sofia Selmi : master 2
 - Emma Vassal : stages M1, culture commune, modules préparatoires aux concours bac +3 enseignants et CPE
 - Stéphane Sartori : DIU et stages M2

► Antenne de Grenoble

- MEEF Second Degré & DIU second degré
 - Marie Laure Debertolis : EMCC, Lettres modernes, Histoire Géographie, EPS, Prépa capet/Capeps
 - Anne-Flore Deton Cabanillas : SES, NSI, Prépa SII, DIU
 - Emilie Le Lann : Parcours langues, SVT, Mathématiques
- MEEF Encadrement éducatif & DIU
 - Elodie Lavigne
- MEEF PIF & DU Comépé
 - Elodie Lavigne
- DU PromoBé
 - Emma Vassal

► Antenne de Grenoble

- **Logistique :**
 - Cyril Chelaouchi
- **Entretien :**
 - Ali Ould Mohammed
- **Laboratoire :**
 - Sylvie Acquadro
 - Elzbieta Rousselle

Les formations mises en œuvre à l'INSPE

Direction adjointe des études : Céline Mulet-Marquis inspe-da-etudes@...

Master MEEF

- Premier degré
- Second degré
- Encadrement éducatif
- Pratiques et ingénierie de la formation

Préparations concours bac +3
1D, 2D et EE

DIU PCPES

- Professeurs des écoles
- Second degré
- Encadrement éducatif

**Participation à la
formation des stagiaires
temps pleins professeurs
des écoles**

PROMOBE

CAPPEI et MIN

COMEPE

Préparation EPS

Préparation SII

En tant qu'enseignant/personnel : à quel responsable pédagogique est-ce que je m'adresse ?

Pour partager une interrogation ou une préoccupation concernant un étudiant : en premier degré le responsable « étudiants » de l'antenne concernée, en second degré/encadrement éducatif/PIF le responsable d'année du parcours concerné (*et sinon : le responsable de la formation*)

Pour une question liée au contenu d'une UE ou d'un module : le responsable de l'UE ou du module concerné (*et sinon : le responsable de la formation*)

Pour un souci d'emploi du temps : le responsable de l'emploi du temps concerné (*et sinon : le responsable de la formation*)

Pour une question concernant les stages et leurs tutorats : le responsable des stages concerné (*et sinon : le responsable de la formation*)

En tant que responsable : à quel responsable pédagogique est-ce que je m'adresse ?

- ▶ **Je suis responsable d'UE** : je me tourne vers
 - le responsable de la formation (mention ou du parcours pour les enseignements spécifiques)
 - le responsable de l'emploi du temps concerné

- ▶ **Je suis responsable de parcours** : je me tourne vers le responsable de la mention

- ▶ **Je suis responsable d'une formation/mention** : je me tourne vers la direction adjointe des études

- ▶ **Pour le premier degré** : j'ai une responsabilité sur une antenne, je me tourne vers le responsable académique concerné (Cathy Brinster pour le DIU, Sébastien Caudron pour les mémoires et Sophie Soury-Lavergne pour toutes les autres questions concernant le MEEF premier degré)

A quel responsable pédagogique s'adresser ?

EDT :

- **Premier degré** (M1 et M2 MEEF, DIU PCPES, stagiaires temps pleins) :

- Laurence Osete à Grenoble,
- Evelyne Chevigny à Chambéry,
- Marie Busser à Annecy,
- Stéphanie Wachtel à Valence

via l'adresse inspe-edt-pe-ville@univ-grenoble-alpes.fr

- **Second degré** :

- le responsable EDT pour les enseignements spécifiques du parcours
- le responsable des emplois du temps transversaux : Céline Mulet-Marquis via l'adresse inspe-da-etudes@univ-grenoble-alpes.fr

A quel responsable pédagogique s'adresser ?

Stages et leurs tutorats :

- **Premier degré :**
 - Hélène Savin à Grenoble,
 - Lee Cook à Valence,
 - Anne Dufour à Chambéry,
 - Christine Bertola à Annecy
- **Second degré :** le responsable stages du parcours

Mémoires :

- **Premier degré :**
 - Laurence Osete à Grenoble,
 - Evelyne Chevigny à Chambéry,
 - Marie Busser à Annecy,
 - Stéphanie Wachtel à Valence
- **Second degré :** le responsable mémoires du parcours

Et pour les questions autres que pédagogiques ?

Pour une question liée à mon service : la direction adjointe des études
Céline Mulet-Marquis

Pour une question RH : la directrice adjointe en charge des RH Cécile Nurra
(carrière, formations, etc.)

... et bien sûr les services administratifs et techniques

La diffusion des informations à l'INSPÉ

► Où trouver des informations à l'INSPÉ ?

- Le livret des personnels : toutes les informations pratiques à destination des personnels : fonctionnement de l'INSPÉ, des conseils, les personnes ressources sur chaque antenne, ...
- Le Mensuel : mensuel d'informations sur les actualités (campagne RH, formation, ...) en cours et la vie des sites ou de l'INSPÉ
- La lettre d'information de la direction
- Le site internet de l'INSPÉ
- Le site Intranet (cf slide suivante)

PERSONNELS

INSPE PERSONNELS

SITE INTRANET INSPE

intanet.univ-grenoble-alpes.fr/

Mon espace INSPE !

Intégré dans le site intranet de l'UGA - Accessible uniquement aux personnels
L'intranet est utilisé pour publier et stocker de l'information utile aux personnels
pour les aider dans leurs tâches quotidiennes

RUBRIQUES

VIE DE L'INSTITUT

- Mes interlocuteurs
- Les conseils
- Informations statutaires et réglementaires
- Ressources académiques

RESSOURCES HUMAINES

- Temps de travail, congés, télétravail et emplois du temps
- Gestion des services
- Vie pratique
- Carte professionnelle multi-services

FORMATION

- Règlements des études et MCCC
- Ressources et outils

COMMUNICATION, INFORMATIQUES, AUDIOVISUEL

- Règl

LOGISTIQUE, SECURITE

- Prestation logistique générale
- Consignes de sécurité

DEPLACEMENTS, COMMANDES

- Déplacements professionnels
- Commandes
- Formation des formateurs
- Organiser une manifestation scientifique

Canaux de communication à l'INSPE



Accueil > Mon espace INSPE > Ressources humaines

MON ESPACE INSPE
Vie de l'institut
Ressources humaines
Temps de travail, congés, télétravail et emplois du temps
Gestion des services
Vie pratique
Carte professionnelle multi-services
Formation
Communication, informatique, audiovisuel
Logistique, sécurité
Déplacements, commandes

Info concours ITRF - session 2023

La session 2023 des concours ITRF, examens professionnels "repyramidage" et listes d'aptitudes exceptionnelles est ouverte jusqu'au **27 avril 2023** midi. [En savoir plus](#)

Temps de travail, congés et emplois du temps ...

- > Temps de travail et congés
- > Fermeture de l'inspe
- > Télétravail
- > Emplois du temps ADE

[EN SAVOIR PLUS](#)

Gestion des services

- > Gestion des services d'enseignement
- > Saisie des heures de service d'enseignement
- > Cumul d'activités
- > Procédure de dépôt de dossier enseignant vacataire
- > Référentiel des services

[EN SAVOIR PLUS](#)

Infos complémentaires

Contacts

inspe-grh@univ-grenoble-alpes.fr

Où nous trouver

Bâtiment B - 1er étage
Bureau : B107

Les frais de mission et la commission des crédits pédagogiques

■ Cours & Visites :

Tous les enseignants titulaires et à temps partagé bénéficient d'un **ordre de mission permanent** → **Aucune démarche préalable n'est nécessaire** pour ces déplacements.

■ Autres motifs (réunions, formations, etc.) :

→ **Une demande de déplacement dans NOTILUS est obligatoire avant le départ.**

► Attention :

- **Aucun remboursement** ne sera accordé **a posteriori**.
- En cas d'accident, **l'absence de mission valide entraîne l'absence de couverture.**

► Informations pratiques:

- **Mise à jour des données personnelles**
(Véhicule, adresse, RIB...) → Merci de nous signaler **tout changement** rapidement.
- **Formulaire de retour de mission :**
À déposer **au fil de l'année**, idéalement **en fin de chaque mois** pour éviter l'accumulation et les retards.

En moyenne **deux fois par an**, une **commission se réunit** pour examiner les **besoins spécifiques liés aux enseignements**.

Avant chaque commission, un **mail est envoyé aux enseignants** afin de recenser ces besoins.

Les demandes peuvent porter sur des éléments très variés : **ouvrages, matériel scientifique ou technique, ressources numériques, équipements ou aménagements spécifiques...**

En résumé, tout ce qui peut **favoriser la qualité et l'efficacité de votre mission d'enseignement**.

La **commission étudie l'ensemble des demandes et rend un arbitrage** en fonction des priorités et des moyens disponibles.

Pour information, la prochaine commission aura lieu fin septembre.

La formation en 2025 - 2026

► **Début des cours : M1 et DIU PE le 1er sept 2025 ; M2 et DIU le 28 août 2025**

Interruption pédagogique Toussaint : lundi 27 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025

Interruption pédagogique Hiver : lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Examens premier semestre (session 1) : semaine du 5 janvier 2026

Soutenances mémoires M2 premier degré (rendus 3 décembre 2025) :

6 janvier après-midi, 7 janvier, 8 janvier après-midi 2026

Interruption pédagogique Février : lundi 16 février 2026 au dimanche 22 février 2026

Interruption pédagogique Printemps : lundi 6 avril 2026 au dimanche 12 avril 2026

Pont de l'Ascension : jeudi 14 mai 2026 au dimanche 17 mai 2026

Examens deuxième semestre (session 1) : semaine du 11 mai 2026

Attention : les examens M2 premier degré vont être avancés – semaine du 27 avril a priori

Examens session 2 : semaines du 16 et semaine du 23 juin 2025

Calendrier académique

Date	Matin	Après-midi
22 octobre 2025	Réunions premier degré : <i>Responsables pédagogiques d'antennes, responsables d'UEs/modules</i>	13h45-15h45 : Réunions ensemble des personnels avec l'équipe de direction
14 janvier 2026		
4 mars 2026		
1 ^{er} avril 2026	(pas de réunion)	Journée scientifique de l'INSPE
15 avril 2026	Réunions premier degré : <i>Responsables pédagogiques d'antennes, responsables d'UEs/modules</i>	Réunion « services » par discipline
3 juin 2026		

Effectifs et groupes – premier degré

	M1	M2	DIU	<i>Temps pleins</i>
Annecy	2 groupes (45 inscrits +6 potentiels)	2 groupes (35 inscrits, jusqu'à 38)	2 groupes (68 nouveaux + renouvellements,p prolongations)	4 groupes 120
Chambéry	2 groupes (56 étudiants +2 potentiels)	2 groupes (38 inscrits, jusqu'à 48)	1 groupe (32 nouveaux)	1 groupe 31
Valence	2 groupes (45 inscrits +13 potentiels)	2 groupes (41 inscrits, jusqu'à 54)	1 groupe (attente des chiffres)	1 groupe (Attente des chiffres)
Grenoble	5 groupes (144 inscrits +32 potentiels)	5 groupes (116 inscrits, jusqu'à 131)	2 groupes (72 nouveaux + Renouvellements, prolongations)	4 groupes 117

Effectifs et groupes – second degré

Grenoble	M1	M2	DIU
Anglais	23	15	12
EMCC	-	4	-
EPS	50	52	-
Espagnol	9	14	5
Histoire-géographie	29	18	-
Lettres modernes	20	12	13+1
Mathématiques	17	18	22
NSI	6	6	1
SVT	15	19	1
SES	8	6	4

Effectifs et groupes – second degré

Grenoble	DIU
Allemand	2
Documentation	6
Eco gestion	14
Italien	4
Philosophie	4
Maths-sciences	1
SII	4
STI	1
SBSSA	1
	4

Effectifs et groupes – second degré

Chambéry	M1	M2	DIU
Anglais	10	13	-
EPS	29	27	7
Histoire-géographie	20	13	13
Lettres modernes	-	5	-
Mathématiques	7	4	-
SPC	10	5	6

Effectifs et groupes – encadrement éducatif

M1	M2	DIU
25 ou 26 attendus	19 attendus	8 attendus

- Fiches de service 24-25 : à relire et signer
- Important : lorsque vous êtes sollicités par la DSDEN/l'inspection de votre discipline pour intervenir en formation continue ou participer à des groupes de travail, l'éventuelle rémunération est assurée par la DSDEN/le rectorat.
- Esperanto 25-26 : services prévisionnels à finir d'ajuster

Encadrements Mémoire M1 MEEF PE : questionnaires

→ Mail 18 juillet concernant les encadrants et recueil de sujets de **mémoire M1 MEEF PE** avec 2 formulaires à remplir :

1) Recueil d'informations sur les intentions d'encadrement de mémoire en M1 MEEF PE



- **A remplir par tous les encadrants potentiels** de mémoire de M1 MEEF PE (même si vous ne proposez pas de sujets de M1 PE en 2025-2026)
- Formulaire **assez rapide à remplir (5 minutes)** – **fond rouge**
- **Objectif** : Anticiper et Evaluer si les besoins en encadrement de mémoire de M1 MEEF PE seront couverts sur les différentes antennes
- **Date limite** : **avant le mercredi 27/08/25**

<https://bit.ly/intention-memoire-PE25-26>

2) Saisie de votre (vos) sujet(s) de mémoire de M1 MEEF PE (fond bleu)



- **A remplir pour chaque sujet de mémoire de M1 MEEF PE que vous proposerez**
- Saisie à effectuer une fois que le sujet (avec résumé, références et mots-clés) est prêt pour **déposer votre proposition**
- **Objectif** : **Constituer** à partir de vos saisies le **catalogue de sujet de mémoire PE** qui sera distribué aux étudiants de M1 PE dans chaque antenne.
- **Date limite impérative** : **avant le lundi 01/09/25**

<https://bit.ly/fiche-memoire-PE25-26>

Encadrements mémoire M1 PE : calendrier

Calendrier :

- **Lundi 01/09 : date limite pour déposer vos propositions de sujet(s)** (via le formulaire 2-bleu)
- **Semaine du 01/09** : constitution et finalisation des catalogues de sujets de mémoire pour chacun des 4 sites
- **Lundi 08/09 ou mardi 09/09** : envoi des questionnaires de vœux et distribution des catalogues aux étudiants de M1 PE
- **Mardi 09/09 de 16h à 18h** : Réunion présentation du mémoire MEEF PE (16h-17h30) pour les étudiant.e.s puis temps d'échange / réponses aux questions particulières sur les 4 antennes (17h30-18h)
- **Mercredi 10/09 (à Grenoble)** : journée d'intégration (>> faciliter la mise en binôme)
- **Début semaine 38 (22/09) au plus tard**: binômes + affectations mémoires réalisées.
- **Mercredi 08/10 16h-18h** : 1^{er} créneau atelier mémoire M1

Interdépendance Mémoire / Stage → Calendrier serré !

Les constitutions des binômes de stage / mémoire et affectation de sujet de mémoire sont préalables aux affectations en stage → **nécessité de tenir le calendrier**

Encadrement mémoire M2 PE – finalisation mémoires 24-26

Attention, modification calendrier dépôt mémoire et soutenances:

- **Mercredi 17/09 16h-18h:** 1^{er} créneau de l'année bloqué sur EDT pour atelier mémoire M2 PE
- **Mercredi 03/12/25 (23h59):** date limite de dépôt des mémoires M2 PE sur E-Formation
- **Mardi (ap-m) 06/01, mercredi 07/01 et jeudi 08/01/26 (ap-m) :** Soutenances mémoires M2 PE sur les 4 antennes

Conséquences sur l'accompagnement et les relectures des manuscrits

- >> Si ça n'a pas déjà été fait, **indispensable de communiquer un retour écrit sur le mémoire de M1** (fiche d'évaluation)
- >> accompagner les étudiants sur **l'analyse des résultats au plus vite**, en début de semestre
- >> **relectures** : **Pas de retours sur les sections discussion des manuscrits**, ce qui n'empêche pas d'aborder en atelier mémoire globalement comment on construit une discussion

Extrait mail envoyé aux étudiants (et aux encadrants) en avril :

« Nous souhaitons homogénéiser les retours, en particulier concernant la section DISCUSSION: nous souhaitons que la rédaction de cette partie puisse refléter le mieux possible le fruit de votre réflexion individuelle et votre recul sur votre travail. A ce titre, **il a été demandé aux encadrant.e.s de ne plus relire et de ne plus faire de retours avant le dépôt du manuscrit final spécifiquement sur la rédaction de cette section DISCUSSION** ([...] ça n'empêche pas d'échanger globalement en atelier mémoire sur la construction générale d'une discussion). De même, il est considéré que **les échanges concernant la partie théorique et la méthode à l'issue du M1 doivent pouvoir être suffisants pour ne pas nécessiter de nouvelle navette de relecture en M2**, suite à la prise en compte des retours et conseils de l'encadrant. »

Présentation du dispositif de signalement des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), Discriminations (D) et Harcèlements (H) de l'UGA

Rentrée 2025-26

Service concerné : **Coordination du dispositif de
signalement VSSDH de l'UGA – DAJI**

Contact : Mariia Popova

coordination-vss-discrimination@univ-grenoble-alpes.fr

Dispositif de signalement des VSSDH à l'UGA

VSSDH = **V**iolences **S**existes et **S**exuelles, **D**iscriminations et **H**arcèlements

+ traitement des situations de bizutage, atteinte à la vie privée, voyeurisme, tout type de violence...

→ L'UGA + Grenoble INP-UGA + ENSAG-UGA engagés dans la lutte contre les VSSDH => politique de **tolérance zéro**

→ Engagement renforcé en 2021 avec la création d'un dispositif de signalement : cellule créée et dédiée à la direction des affaires juridiques et institutionnelles + partenariat avec tribunaux judiciaires + France victime +

→ Écriture d'une charte :
Promouvoir une culture de l'égalité et du consentement.
Informier et prévenir sur les VSS pour mieux agir
Identifier les comportements inappropriés et illégaux

<https://tinyurl.com/charte-VSSDH-UGA>



SIGNALER : Fonctionnement du dispositif

POURQUOI ?

Propos, injures et comportements inappropriés, toutes formes de violence, de discrimination, de harcèlement

(e.g., violences sexistes et sexuelles, validisme, racisme, antisémitisme, haine anti-LGBTI+, propos dévalorisants, intimidants, etc.).

Quand ladite situation se produit **dans ou à l'extérieur de l'UGA**, subie par une personne de l'UGA ou hors UGA (si le-la responsable de la situation est de l'UGA)

QUI SIGNALE ?



Que vous soyez victimes ou témoins, étudiants ou personnels, vous pouvez faire un signalement à la cellule sans hésitation

SIGNALER : Fonctionnement du dispositif

COMMENT ?

En remplissant un formulaire de déclaration ici :
<https://tinyurl.com/signalement-VSSDH-UGA>



Vos coordonnées

Votre nom

Votre prénom

Votre mail

Votre numéro de téléphone

Ce formulaire de signalement comprend 3 étapes :

1. La caractérisation.
2. Le témoignage.
3. Contact.

1. Caractérisation du signalement

Est-ce votre premier signalement pour ces faits ?

- ☐ Oui
☐ Non

2. Votre témoignage

Combien de fois la situation s'est-elle produite ? (Optionnel)

☐ Ne se prononce pas 

Vous avez la possibilité de rapporter succinctement les faits (sans citer de noms) :

Indiquez quelles sont vos attentes et besoins vis-à-vis du dispositif (écoute, conseils juridiques, aide psy...).

3. Contact

Un rendez-vous vous sera proposé dès que possible et, au plus tard, sous 8 jours ouvrés, par 2 référent.e.s VSS - discriminations de l'UGA.

SIGNALER : Fonctionnement du dispositif

APRÈS AVOIR REMPLI
LE FORMULAIRE ?

Réception et première analyse
(démarches si urgence)

Information de la personne
signalante sur la prise en charge de
son signalement, la procédure et les
ressources utiles

Entretien d'écoute réalisé par un
binôme de personnes référentes
VSSDH *(écoute, recueil de
témoignage, information)*

Compte rendu d'écoute : amendé
et signé par la personne signalante
(point sur l'anonymat et les suites)

Information de la personne
signalante sur les suites
données à son signalement

SIGNALER : Fonctionnement du dispositif

LES SUITES POSSIBLES...

...dépendent de chaque situation, du contexte, des souhaits de la personne signalante et des moyens à disposition de la cellule. Elles peuvent être :

- Proposition d'aménagements
- Entretien de rappel à l'ordre
- Intervention de sensibilisation sur les VSSDH
- Saisine du Tribunal Judiciaire compétent (article 40 du code de procédure pénale)
- Déclenchement d'une enquête administrative
- Saisine de la section disciplinaire
- Autres mesures

RESSOURCES VSSDH

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Charte d'information et de prévention - Violences sexistes et sexuelles et culture du consentement

-> <https://tinyurl.com/charte-VSSDH-UGA>

Affichettes « VSS, tolérance zéro »

-> <https://tinyurl.com/affichettes-VSSDH-UGA>

Guide « Lutte contre le racisme et l'antisémitisme » -> <https://tinyurl.com/lutte-racisme-antisem-UGA>

« Lutte contre la haine anti-LGBTI+ » -> <https://tinyurl.com/lutte-haine-anti-LGBTI>

E-Cafégalité : "Transidentités, état des lieux et perspectives d'avenir »

-> https://www.youtube.com/watch?v=fbW9Ur0sBdQ&list=PLZjOBVg63wSm_t1wqZr5d19-uAtFbURfX

RESSOURCES VSSDH

PERSONNES RESSOURCES & FORMATIONS

Etudiant.es relais égalité (ERE)

<https://tinyurl.com/ERE-VSSDH-UGA>

Associations Égalité et Lutte contre les Discriminations :

<https://tinyurl.com/associations-egalite-lutte>

prevention-vie-etudiante@univgrenoble-alpes.fr

Sensibilisations à la demande des composantes à destination des étudiant-e-s (1h/1h30)

vp-egalite@univ-grenoble-alpes.fr

prevention-soiree@univ-grenoble-alpes.fr

Module de formation « Violences sexistes et sexuelles : Stop ! »

<https://eformation.univ-grenoble-alpes.fr/enrol/index.php?id=2603>

Sensibilisations et/ou formation à la demande des composantes à destination des personnels - format à déterminer (financement prévu dans le cadre du nouveau plan d'action égalité et lutte contre les VSSDH)

vp-egalite@univ-grenoble-alpes.fr

Réforme de la formation initiale des enseignants et CPE

Les points d'actualité

► Mise en place d'un directoire académique (20 juillet)

- Fermeture des licences LPPPE dès la rentrée 2026
 - Donc ouverture de la L1 et L2 de LPE en septembre 2026
- Ouverture de la LPE à Valence
- Capacités d'accueil : 60 à Valence ; 240 à Grenoble

► En cours

- Dossier d'accréditation de la licence

► Toujours en attente

- Modèle RH (la part du rectorat)
- Carte de formation pour les parcours SD et CPE (en cours)
- Nouveau Référentiel de formation (en cours)

Composition des équipes

- Stabilisation et équilibre dans les équipes
- Orientation maintenue: augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs

Critères de recrutement et soutien des personnels

- Critères de recrutements réaffirmés et appliqués en regard du vivier
- Aide pour postuler (format de CV, questionnaire en ligne, ...)
- Mise en place d'un accompagnement nouveaux arrivants (heures)
- Mise en place d'un accompagnement pour suivi de formation (heures, réduction pour les formations UGA facilitées)

En cours:

- Réflexion d'une formation plus systématique pour tous (recherche, accompagnement des stages)

Cérémonie de remise des diplômes

- Mercredi 26 novembre 2025 à 17h
- Amphi WEIL sur le campus SMH
- Pour les diplômés de la promotion 2025 de master 2 MEEF, toutes mentions, de l'UGA et de l'USMB
- [Plus d'info, cliquer sur le lien](#)

